L'Amin Audio Visuel Sur Tv Numérique
de Mahmoud FARAH
C'est dans...
www.magazinemin.com

Periscoop
Soirperiscoop@yahoo.fr

La stratégie de défense de Ghoul

Après avoir fait le dos rond suite à la tonitruante sortie de Abdelouahab Nouri, le ministre du Tourisme, à propos des attributions illégales de concessions au niveau du Parc Dounia, Amar Ghoul, implicitement mis en cause, s'apprête à faire une déclaration publique afin de se défendre. Conforté par Sellal, qui a minimisé l'ampleur du scandale, le président de Taj compte mettre à profit une réunion du bureau politique de son parti pour s'exprimer à ce sujet. A en croire des sources informées, sa stratégie de défense est toute simple : «Je n'ai rien signé, je n'étais pas au courant et ces attributions sont le fait de la direction de l'office de gestion de ce parc.»

Du nouveau pour les aéroports

C'est finalement le groupe français d'électronique de défense Thales qui a été retenu pour équiper les aéroports algériens en scanners de nouvelle génération, a-t-on appris de sources proches du ministère des Transports.

A noter que le groupe français est déjà présent dans le secteur des transports en Algérie puisqu'il a décroché quelques marchés de modernisation de lignes ferroviaires, indique-t-on.

L'instruction de Bouchouareb

La gestion du «dossier automobile» semble être devenue tellement importante et sensible, que le ministre de l'Industrie et des Mines a décidé d'installer les fonctionnaires qui y travaillent juste à proximité de son bureau. C'est ainsi que, rapportent des sources crédibles, Abdesselam Bouchouareb a décidé d'installer ce service à l'étage supérieur de son ministère, soit au même étage que ses propres bureaux. Des travaux d'aménagement de cet espace ont d'ores et déjà été entamés, précisent nos sources.

Un jour, un sondage

Estimez-vous que la rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions ?

☐ OUI ☐ NON ☐ Sans opinion

Au vu de leur prestation contre l'équipe du Lesotho, pensez-vous que les Verts réussiront une bonne CAN-2017 ?

Résultat sondage

OUI :	NON :	S. OPINION :
51,9%	39,2%	8,9%

SOIT DIT EN PASSANT

La tenue qui fait fureur et divise l'opinion !

Par Malika Boussouf
malikaboussouf@yahoo.fr

Il est des jours comme ça où lorsque l'attention de tout un pays se fige sur ce qui se passe sur ses plages, où tous les journaux font leur une sur les tenues que quelques femmes ont décidé de porter pour se protéger, se démarquer, s'identifier ou dire leur appartenance à un camp bien déterminé, où toute l'actualité tourne autour de l'urgence d'interdire un déguisement pour sauver la république, cela renseigne sur la fragilité de toutes ces raisons qui font que des pays voisins s'en amusent quand ils n'en font pas des gorges chaudes.

L'intolérance cultivée par les uns s'empare d'esprits inaptes à faire la part du bien et de l'inadmissible ou de comprendre pourquoi on les manipule et dans quel but on le fait. Tout le monde parle de cette photo qui a fait le tour de la planète, de cette femme voilée, sur une plage française, que des policiers ont contrainte à se dévoiler sous peine de la verbaliser. Beaucoup ont été choqués que des agents de la force publique, censés veiller sur la sécurité des estivants, aient osé s'en prendre à une citoyenne, couverte, venue se poser là, et pourquoi pas, au milieu de baigneurs qui ne semblaient pas plus inquiets que cela du fait qu'elle se soit installée parmi eux.

La plage n'a pas été désertée pour autant, alors pourquoi en faire l'événement de l'été ? Je ne défendrai pas le port du voile pour ce qu'il suppose comme soumission d'un côté et volonté d'enfermement de l'autre. Mais je ne porterai pas, non plus, aux nues cette atteinte aux libertés des unes sous le fallacieux prétexte qu'elles portent ombrage à la liberté des autres.

Si le malaise au sein de la communauté musulmane est tel qu'il encourage un retrait par rapport à ce qui est différent, pourquoi cette femme se trouvait-elle en terrain «hostile» ? Pourquoi a-t-elle accepté de se dévêtir si ses croyances le lui interdisaient ? J'aurais, bien sûr, préféré que l'on s'interroge, aussi, sur le fait qu'une femme qui estime de son devoir de se protéger des regards extérieurs se permette, pour mieux les mater, de s'installer là où se prélassent hommes et femmes aux corps dorés offerts à tous !

M. B.